Ils sont partis pour la Nouvelle-France…

(Ces Ludois qui ont fait souche au Canada)

Carte de la Nouvelle-France selon Samuel Champlain en 1612

Carte de la Nouvelle-France selon Samuel Champlain en 1631

Rappelons quelques souvenirs d'école primaire, du temps où l'on apprenait par cœur les dates des évènements marquants de l'histoire de France : 1534, Jacques Cartier, de Saint-Malo, découvre le Canada, 1608 Samuel Champlain, de Brouage, après avoir exploré le Saint-Laurent, fonde Québec. Les bases d'une colonie française d'Amérique sont posées. Les conditions de vie y sont rudes et les indiens Iroquois peu accueillants !

La « grande recrue » de 1653[1]

Conscient de la richesse des terres du Canada, Richelieu fonde en 1627 la Compagnie de la Nouvelle-France ou Compagnie des Cent-Associés, et lui accorde pour quinze ans le monopole sur le très intéressant commerce des fourrures. Mais la colonisation française se heurte à la présence des anglais et des hollandais plus actifs dans la région.
La plaque tournante de ce commerce est une île située au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Prairies, que Jacques Cartier en 1535, avait baptisé « Mons realis » en latin, « Mont royal » en français, en l'honneur de son roi, François Ier.
En mai 1642, un village est fondé sur ce Mont Réal, par une poignée de colons, menés par Paul Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance arrivés en 1641[2] : c'est Ville-Marie.

Voici les notices biographiques issues de l' « Encyclopédie Canadienne », de ces deux personnages :

Maisonneuve, Paul de Chomedey de

Paul de Chomedey de Maisonneuve, officier et fondateur de MONTRÉAL (baptisé à Neuville-sur-Vanne, France, 15 févr. 1612 -- Paris, France, 1676). La Société Notre-Dame de Montréal choisit de Maisonneuve pour fonder une colonie missionnaire sur l'île de Montréal. L'expédition, dont Jeanne MANCE fait partie, quitte La Rochelle le 9 mai 1641 et arrive à Québec vers la fin de l'année. Maisonneuve entreprend la construction de VILLE-MARIE (Montréal) en 1642; en moins d'un an, il fait construire un fort de défense, un hôpital, une chapelle et des habitations pour les quelque 70 colons. Il est un organisateur habile et un défenseur infatigable de la colonie, particulièrement contre les attaques continuelles des Iroquois. Toutefois, il ne jouit pas toujours de la faveur des gouverneurs généraux; il est rappelé en France en septembre 1665. Il passe le reste de sa vie en réclusion à Paris. L'histoire des premières années est racontée dans Histoire du Montréal, 1640-1672 de DOLLIER DE CASSON (1868).

Auteur *MARY MCDOUGALL MAUDE*

Mance, Jeanne

Jeanne Mance, fondatrice de l'HÔTEL-DIEU de Montréal (baptisée à Langres, France, 12 nov. 1606 -- Montréal, 18 juin 1673). Portant pendant sa jeunesse un intérêt spécial aux missions étrangères, Jeanne Mance est présentée à M^me^ de Bullion (qui consacre une petite fortune à la fondation d'un hôpital à

[1] Urbain BEAUDRY dit LAMARCHE, originaire de Luché, né en 1615, est présent dès 1645 à Ville-Marie.
[2] Jeanne Mance et Paul Chomedey de Maisonneuve sont les fondateurs de Montréal sur place et Jérôme Le Royer de la Dauversière depuis la France.

Montréal) ainsi qu'à la Société Notre-Dame de Montréal et à ses associés. Elle adhère à l'association, qui projette d'établir une colonie idéale sur l'île de Montréal, et part pour VILLE-MARIE en 1641 avec MAISONNEUVE et les premiers colons; elle passe le premier hiver à la réserve de SILLERY. L'hôpital n'est terminé qu'en 1645, mais il reçoit des malades dès 1642.

Jeanne Mance retourne en France en 1645 pour prendre de nouveaux arrangements financiers. Elle y retourne de nouveau en 1657 après avoir perdu l'usage d'un bras à la suite d'une chute. Affirmant avoir été guérie par le contact d'une relique du fondateur des Sulpiciens, elle peut retourner à Montréal en compagnie des Hospitalières de La Flèche, qui seront les infirmières de son hôpital. Son rôle est assez effacé pendant les 10 dernières années de sa vie, l'« âge héroïque » de l'exaltation évangélique ayant fait place à une ambiance coloniale plus profane après l'établissement du gouvernement royal en 1663.

Auteur *CORNELIUS J. JAENEN*

Dix ans plus tard, la colonie est en péril et des renforts sont nécessaires.
Au printemps de 1651, les attaques des Iroquois, pour stopper la colonisation, sont si fréquentes que les habitants de Ville-Marie croient leur fin arrivée. Chomedey de Maisonneuve fait se réfugier tous les habitants dans l'enceinte du fort. En 1652, la colonie de Montréal est si réduite, une cinquantaine de personnes, qu'il doit retourner en France pour recruter 100 volontaires et revenir à Montréal avec cette « première grande recrue » l'année suivante.
C'est là que Jérôme Le Royer de la Dauversière va jouer un rôle décisif.

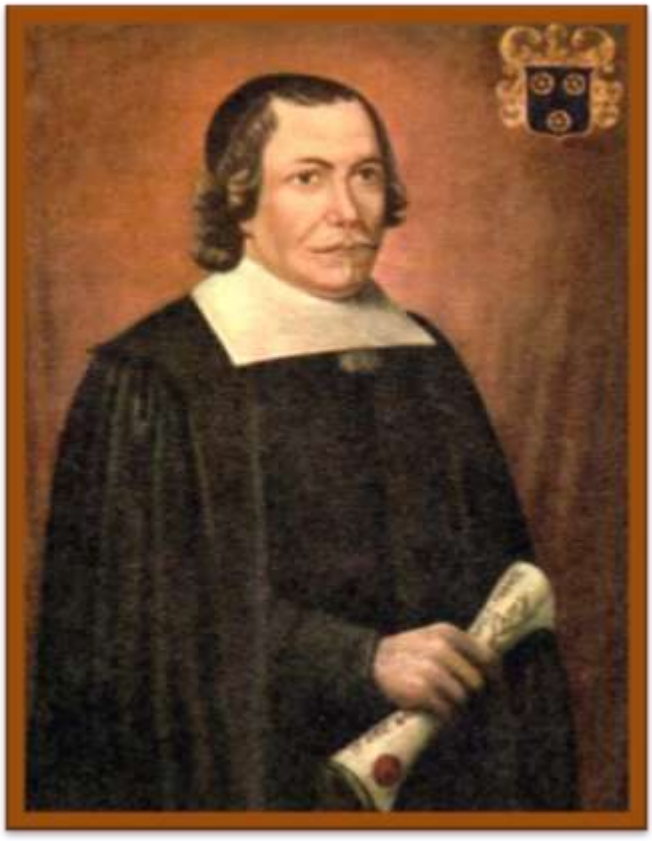

Le site canadien **www.vieux.montreal** explique ainsi l'action décisive de la Dauversière.

« L'arrivée des premiers colons de Ville-Marie à la Pointe-à-Callière le 17 mai 1642 n'aurait pas eu lieu sans Jérôme Le Royer de La Dauversière. Receveur de tailles à La Flèche, en France, Le Royer est à l'origine du projet missionnaire de Ville-Marie. Depuis 1635, Le Royer rêve d'une grande mission au cœur de l'Amérique, projet qu'approuvent les jésuites. Suite à sa rencontre avec Jean-Jacques Olier à Paris en 1639, il s'associe à un groupe de dévots qui formeront la Société Notre-Dame de Montréal afin de créer en Nouvelle-France une mission modèle où Français et Amérindiens vivraient en harmonie. L'année suivante sera occupée par les préparatifs pour fonder la mission : acquisition de l'île de Montréal, recrutement des personnes, dont Paul Chomedey de Maisonneuve et Jeanne Mance qui devront réaliser ce projet sur le terrain, et préparation de l'expédition qui les mènera vers cette aventure.

Le Royer sera à La Rochelle pour finaliser les préparatifs du voyage des deux navires affrétés pour l'occasion. Partis de France le 9 mai 1641, les navires arrivent trop tard au Canada pour fonder la mission la même année. Alors que Chomedey et Mance s'activent à concrétiser ce rêve, Le Royer continuera à soutenir le projet. Son implication financière n'est pas négligeable mais cette œuvre, animée par la ferveur religieuse doit faire face à des réalités économiques, militaires et sociales brutales. Les Amérindiens alliés des Français sont peu intéressés au projet missionnaire alors que les Iroquois y sont irrémédiablement opposés. Alors que les dévots lancent divers projets de christianisation, Ville-Marie demeure une entreprise fragile aux prises avec de sérieuses difficultés financières. La Société Notre-Dame se départira de la mission quatre ans après le décès de Le Royer. La ferveur missionnaire sera remplacée par le commerce et Montréal deviendra une ville et une île peuplée par des colons français.

Si le projet de Le Royer ne s'est pas complètement concrétisé, il demeure à l'origine de la fondation d'un établissement français à la tête de la navigation sur le Saint-Laurent. »

Ami personnel de Maisonneuve, il va appuyer la campagne de recrutement dans le Maine et l'Anjou et en particulier dans sa région de La Flèche. L'objectif est atteint : entre les mois de mars et de mai 1653, 153 hommes signent des contrats d'engagement pour une période de trois à cinq ans envers la Compagnie de Montréal. Le 20 Juin 1653, 103 engagés, accompagnés de M. de Maisonneuve, s'embarquent à Saint-Nazaire, sur le *Saint-Nicolas de Nantes*.[3] Marguerite Bourgeoys et treize jeunes femmes font aussi partie des voyageurs. Ce groupe d'immigrants sera désormais connu sous le nom de la « Grande Recrue ».

Les ludois de « la grande recrue »

Le « Saint-Nicolas » commandé par Pierre Le Besson arrive à Québec le 22 septembre 1653. Parmi les engagés, il y a des natifs du Lude (2), de Luché et Pringé (3) et de Saint Germain d'Arcé (1), en tout 6.[4] Dans les années qui suivent d'autres les rejoindront, que nous envisagerons plus loin.

[3] Une avarie sérieuse l'oblige à revenir au port et le second départ se fait le 20 juillet.
[4] J'ai pris en compte les paroisses de l'actuel canton du Lude.

Tous les « engagés » le sont par les sieurs de la Dauversière et de Maisonneuve en signant un contrat devant Me Lafousse, notaire à La Flèche, pendant les mois d'avril et mai 1653 et en confirmant leur engagement devant un notaire de Saint-Nazaire, Me Belliotte, le 20 juin 1653, juste avant le départ, car certains ont changé d'avis entre temps et ne se présentent pas à l'embarquement. Ces contrats permettent de connaître les métiers et les avances reçues par les embarqués.

Voyons un peu qui sont ces « aventuriers » ludois et ce qu'ils devinrent.

Commençons par **Louis DOGUET ou DANGUET** de Luché : pour lui l'aventure a tourné court. Défricheur engagé le 20 avril 1653, on sait qu'il a bien embarqué sur le Saint-Nicolas, mais il n'y pas trace de lui à l'arrivée au pays. Comme huit personnes sont mortes pendant le voyage, il est considéré par les historiens comme faisant partie de ceux-là.

Marin DENIAU dit DESTAILLIS de Luché, né vers 1620, défricheur, engagé le 11 mai 1653 avec une avance de 135 livres. A son départ, il est veuf de Marie HOGUES, et il se remarie à ND de Montréal le 24 novembre 1659 à Louise Thérèse Marie LEBREUIL. Il s'est établi à Montréal puis à Laprairie et a eu 6 enfants.

Jean CADIEUX, baptisé à Pringé le 29 août 1629, fils de Pierre et Renée Foureau, engagé le 1er mai 1653 comme serrurier, avec une avance de 150 livres, se marie le 26 novembre 1663 à Montréal avec Marie VALADE et aura 10 enfants. Il décède le 30 septembre 1681 à Montréal.

Mathurin JOUSSET dit LALOIRE, baptisé le 14 avril 1629 à St Germain d'Arcé, fils de Mathurin et Antoinette Besnard, défricheur engagé le 2 mai 1653, 120 livres d'avance salariale. Il se marie à Montréal le 8 août 1661 avec Catherine LOTHIER et a des enfants (nombre ?).

Mathurin LANGEVIN dit LACROIX, baptisé au Lude le 30 octobre 1632, fils de Mathurin et Marguerite Mahay, engagé le 17 mai 1653 avec une avance de 110 livres, se marie le 5 octobre 1654 à Québec, à Marie RENAUD qui était du même voyage sur le Saint-Nicolas. Etabli à Montréal, le couple n'a pas d'enfants. Elle décède le 27 novembre 1673.
Il se remarie le 9 octobre 1674 à Québec avec Marie-Thérèse MARTIN dit MONTPELLIER et le couple a eu 11 enfants. Il décède à l'hôpital général de Montréal en 1718.

Un des descendants de ce couple, l'abbé Edmond Langevin dit Lacroix, a écrit au XXe siècle un ouvrage généalogique sur sa famille, où il relate les débuts de ses ancêtres au Québec. Voici ce qu'il écrit : *« Mathurin Langevin fut très zélé pour la défense de Villemarie. Il prit part à plusieurs combats. Il fut l'un des quatre colons qui résistèrent à cinquante Iroquois le six mai 1662. Allez lire le nom de ces braves gravé sur le marbre à l'endroit où ils livrèrent ce combat fameux (angle nord-ouest des rues Saint-André et Lagauchetière. Faites le lire à vos enfants, ce sera pour eux une belle leçon de courage et d'énergie. Vous n'y trouverez que trois noms, ceux de Truteau, Roulier et Langevin-Lacroix. C'est que l'autre, pris de frayeur à la*

vue de l'ennemi, essaya de fuir. Ses compagnons le ramenèrent durement au devoir. Comme il avait manqué de courage, on ne crut pas devoir joindre son nom à celui des braves….
Notre ancêtre jouit constamment de l'estime de ses concitoyens. Il fut syndic de Villemarie en 1667, ce qui montre bien la confiance que l'on avait en lui…
Dès 1654 Mathurin Langevin s'était engagé à demeurer toujours dans l'île de Montréal et M.de Maisonneuve en retour lui avait concédé, le vingt-quatre juillet de la même année, trente arpents de terre au-dessous du coteau Saint-Louis et un arpent de terre dans le lieu désigné pour la ville où il pourrait se construire une maison. Il reçut en plus une gratification de cinq cents livres qui l'aidait à s'établir. »
(Quelques années plus tard il achète les 30 arpents de son voisin et double ainsi sa terre).
« Le cinq octobre de cette même année 1654, notre ancêtre épousait à Québec, Marie Renaut qui mourut à Montréal, en octobre 1673, après dix-neuf ans d'union, ne laissant pas d'enfants.
Un an après le 9 octobre 1674, Mathurin, alors âgé de quarante-deux ans épousait à Québec encore Marie-Thérèse Martin dit Beaulieu dit Montpellier de laquelle il eut plusieurs enfants. Des quatre garçons, trois devinrent chefs de familles: Louis, Antoine et Charles; Nicolas mourut à dix-neuf ans. Les privations de toutes sortes que devaient s'imposer les colons de Villemarie n'empêchèrent point notre ancêtre d'atteindre un âge avancé. Il mourut en mai 1718 âgé de quatre-vingt-six ans »

.**Jean VALIQUET dit LAVERDURE**, baptisé au Lude le 14 juillet 1632, fils de Jean, notaire, et Nicole Langevin, (il est cousin germain du précédent), armurier et serrurier engagé le 16 avril 1653, avance salariale 114 livres.
Marié à Renée LOPPÉ (née vers 1643 à St Jean de la Motte, elle a donc environ 14/15 ans quand elle arrive en Nouvelle-France), le 23 septembre 1658 à Montréal, il a 8 enfants, 3 garçons et 5 filles entre 1660 et 1676.
Il possède aussi quelques arpents de terre.

Que se passe t'il ensuite pour qu'on le retrouve dans les comptes-rendus de justice ?
Le 7 septembre 1679, il comparait devant le baillage de Montréal pour *« avoir eu copulation charnelle avec l'une de ses filles et d'avoir attenté de ravir des deux autres l'honneur »*.
Pour un crime aussi grave, l'inceste, la sentence ne surprend personne : il est condamné à *« être pendu et étranglé jusqu'à ce que mort s'en suive »* et il est précisé que la potence sera dressée sur la place publique où se tient le marché.
En ce temps-là, pour obtenir des aveux, on soumettait toujours le justiciable à « la question », ce qui fut fait.
Jean Valiquet était-il accusé à tort ou était-il du genre coriace, il n'avoua point sous la torture et nia farouchement les faits. Le Conseil Souverain (sorte de cour de justice de la colonie), commua sa peine en bannissement : *« défense de s'approcher de l'île de Montréal plus près de trente lieues, sous peine de punition corporelle»*.
On retrouve sa trace à Québec dès 1680, il est hospitalisé en 1696 à l'Hôtel-Dieu, où il décède le 20 août à 64 ans.

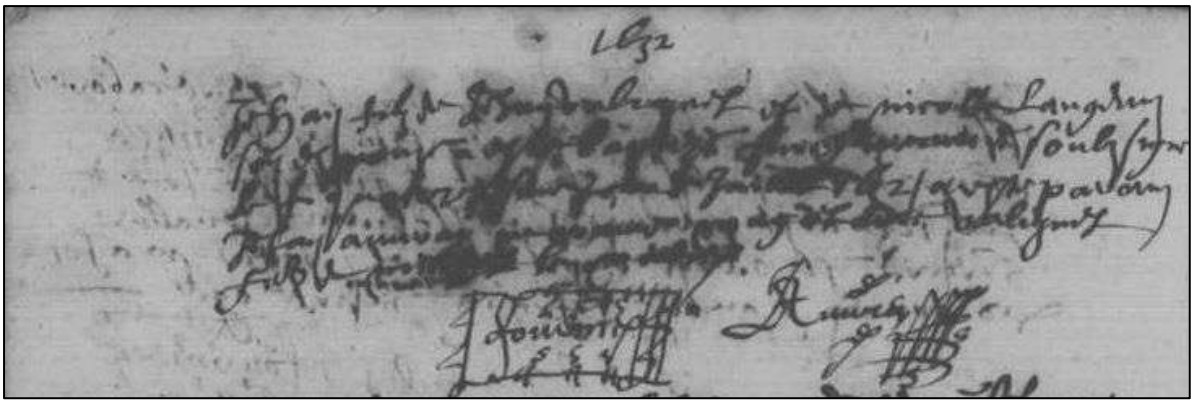

baptêmes de Jean Valiquet et Mathurin Langevin en 1632 au Lude

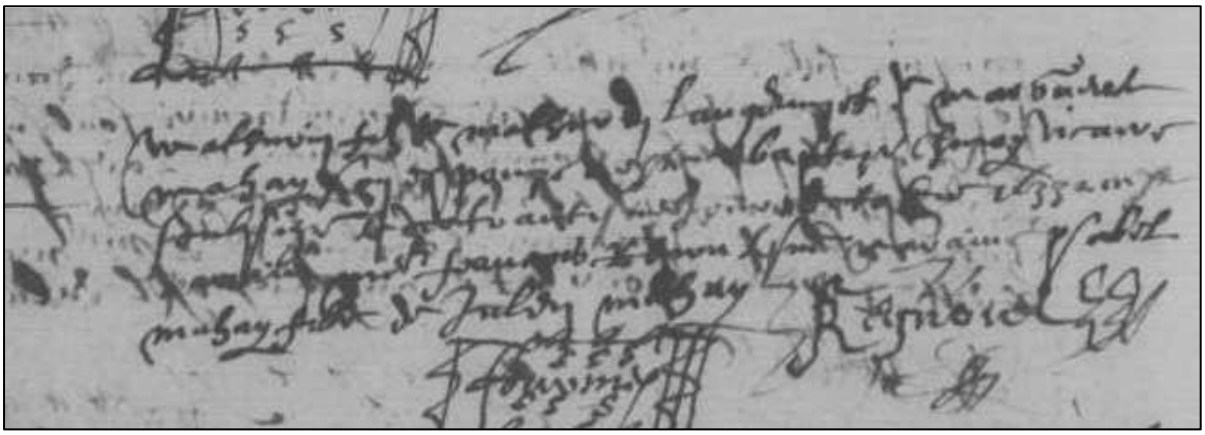

En 1663, une milice est organisée par de Maisonneuve (dite de « la Sainte Famille »), et tous sont enrôlés dans les escouades qui composent cette milice, afin de défendre le village et ses habitants des attaques des Iroquois.

Ceux qui les suivirent[5]

D'autres ont fait aussi le grand voyage vers l'aventure canadienne, ce sont souvent des apparentés aux premiers pionniers. Originaires de **la paroisse du Lude**, on trouve :

René LANGEVIN, baptisé le 31 juillet 1641, arrivé en 1662, frère du précédent, Mathurin.

Elisabeth LANGEVIN, baptisée le 22 juillet 1648 (Isabelle) sœur du précédent, arrivée avec son époux, René LANCELEUR (mariage à Bazouges-sur-le Loir le 4 novembre 1666).

[5] Mes sources sont les sites de généalogie en ligne : CGMP et fichierorigine.com pour l'essentiel.

François HUBERT, baptisé le 3 janvier 1644 (Pierre), fils de Pierre et Françoise Morel. Arrivé en 1688, se marie vers 1689 à Ursule TURBAR, elle est « fille du roy »[6], arrivée en 1667 et mariée une première fois à Jean Gély dit Laverdure.

Joseph HUET dit DULUDE, baptisé le 28 février 1642, fils de Michel et Jeanne Jacquelin. Comme nous avons sur lui une vaste documentation fournie par ses descendants, nous verrons ci-dessous plus en détail sa biographie.

Joseph NOUCHET, baptisé le 4 février 1693, fils de Julien et Barbe Barrat, arrive en 1723 comme contrôleur des fermes du roi. Il se marie le 7 août 1723 à Geneviève GATIN. Il décède à Québec le 26 septembre 1750.

Marie PONTONNIER, baptisée le 22 janvier 1643, fille de Urbain et Félice Jamin, citée pour la première fois comme migrante en 1656, elle n'a pas encore quatorze ans. Elle aurait été confiée à Jeanne Mance qui venait de fonder l'Hôtel-Dieu de Montréal.
Elle se marie trois fois à Montréal.
Le 12 août 1657 à Pierre GADOIS, armurier, mariage annulé le 30 août 1660 (après le délai canonique de trois ans, Monseigneur Laval prononce, l'annulation du mariage de Marie Pontonnier et de Pierre Gadois pour des raisons de « maléfice » causant l'impuissance, et pourtant il aura ensuite 14 enfants de son remariage !),
puis le 3 novembre 1660 à Pierre MARTIN dit LARIVIERE, (arrivé avec la « grande recrue », originaire de Ste Colombe/La Flèche) qui décède en mars 1661, tué par les Iroquois,
et le 5 décembre 1661 à Honoré LANGLOIS dit LA CHAPELLE, un chapelier.
Elle a eu une fille de son 2e mariage et dix enfants du 3e !
Elle décède à Pointe-aux-Trembles le 7 janvier 1718.

Joseph HUET dit DULUDE[7]

Il serait arrivé au Canada en 1662, à Tadoussac, le 27 octobre, après une épouvantable traversée de quatre mois à bord de « l'Aigle d'Or », armé à Brouage. Ce navire est accompagné du « Saint-Jean-Baptiste », tous deux vaisseaux du roi de 300 tonneaux, transportant 100 soldats et 200 engagés, conduits par Pierre Boucher, venu en France l'année précédente pour recruter de nouveaux colons. Ils ont quitté La Rochelle le 17 juillet.
Le voyage a duré plus longtemps que prévu et les passagers ont souffert de la faim et de la soif (60 personnes sont mortes en mer).

[6] Les « filles du roy » sont des jeunes femmes célibataires de moins de 30 ans (près de 800) qui émigrent en Nouvelle-France entre 1663 et 1673, pour se marier. Elles sont dotées par le roi de 50 livres et leur voyage est payé. Ce sont surtout des jeunes filles pauvres ou orphelines, elles ont permis le peuplement de la colonie qui périclitait.

[7] Monsieur Cousseau, a été en relation avec les descendants actuels de Joseph Huet qui portent aujourd'hui le nom de « Dulude ». Il nous a remis leur correspondance que j'utilise ici. Parmi les sources internet, je conseille le site suivant : « navires venus en Nouvelle-France, des origines à 1699 ».

Pierre Boucher revient en 1662 comme gouverneur de Trois-Rivières, poste qu'il occupera jusqu'en 1667 puis il partira fonder sa seigneurie des Iles Percées et Boucherville, le village qui porte son nom.

C'est à Boucherville que Joseph Huet s'installe, parmi les 38 « concessions d'habitations », la sienne porte le numéro 19 sur la carte ci-dessous : 2 arpents de front sur le Saint-Laurent et 50 arpents en profondeur, que le nouveau censitaire s'empresse de défricher.

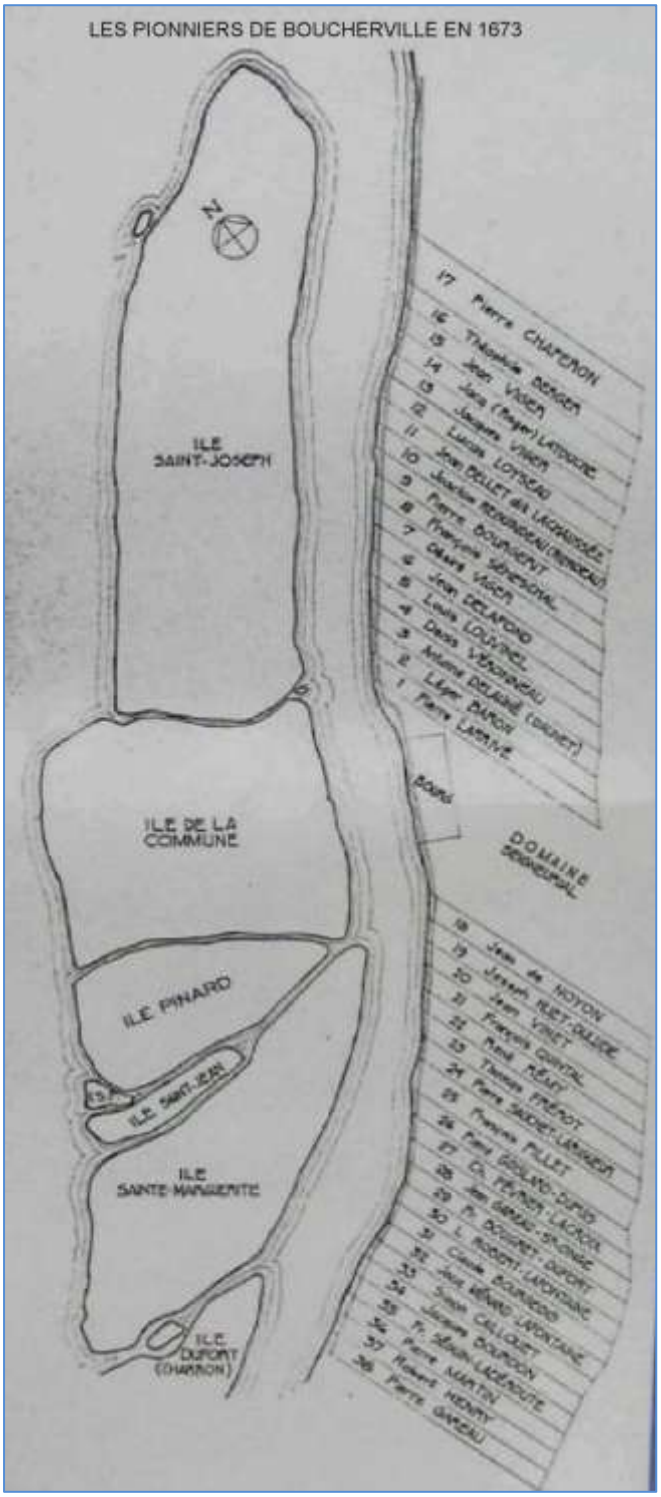

église « Sainte-Famille »
de Boucherville
reconstruite en 1801

Il est recensé à Trois-Rivières en 1667, mais présent à Boucherville en 1673.
Il se marie le 27 novembre 1679 à Montréal avec Catherine CICOT (ou CHICOT).
Après son mariage, 10 enfants naitront à Boucherville, de 1681 à 1701. Il y décède le 16 avril 1728, à 86 ans.

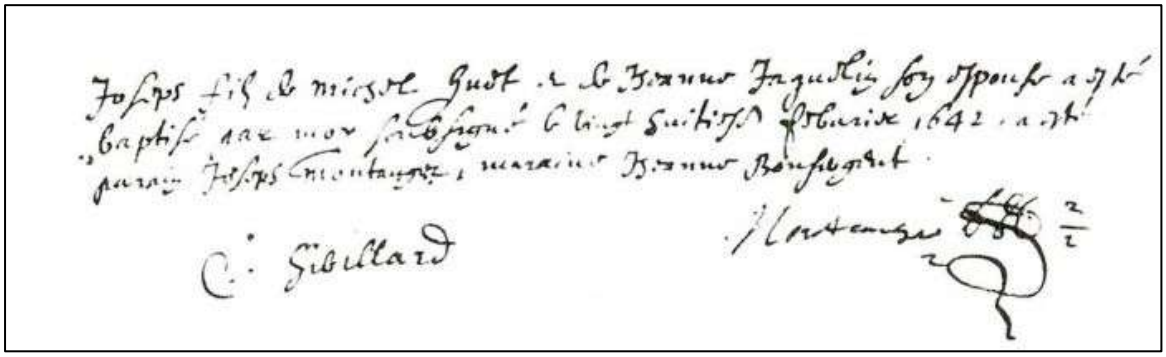

baptême de Joseph Huet au Lude en 1642

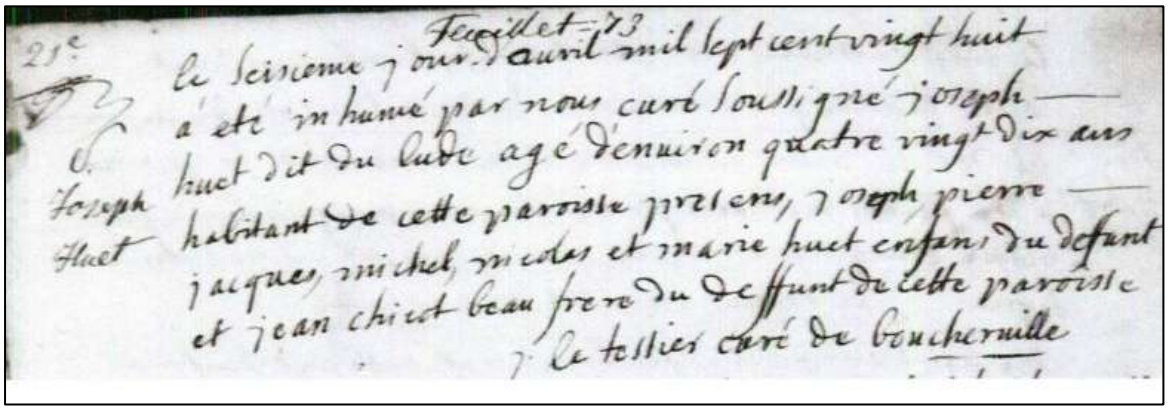

décès de Joseph Huet à Boucherville en 1728

Catherine Chicot, elle, était née à Ville-Marie le 24 octobre 1663[8]. Elle a donc 16 ans à son mariage. Dans le contrat de mariage passé devant le notaire Claude Maugue le 26 novembre, elle déclare que sa dot se compose de 750 livres en monnaie du pays, deux vaches, deux taureaux, et une bague en or. Ceci représente la part d'héritage laissée par son père Jean, décédé en 1667. Il avait été scalpé par les Iroquois deux ans avant, mais avait survécu.
Quant à l'époux, il est procureur fiscal de Pierre Boucher, pour la seigneurie des Iles Percées. Au cours des premières années, comme beaucoup, il a fait le commerce des peaux et fourrures, pour mettre quelques économies de côté en vue de l'achat d'une concession.
Un de ses descendants écrit au XXe siècle : *« vous serez fiers de votre ancêtre Joseph Huet, qui a été milicien, voyageur de fourrures, défricheur, cultivateur, procureur fiscal, marguillier, conseiller de ses concitoyens, mais avant tout, il fut un des premiers habitants français de Boucherville ».*

[8] Sa marraine, Catherine Lothier, est la femme de Mathurin Jousset dit Laloire, vu ci-dessus lors de la « grande recrue ».

En mai 1703, Catherine Chicot décède, laissant huit orphelins, dont le plus jeune a deux ans. Joseph ne se remaria pas.

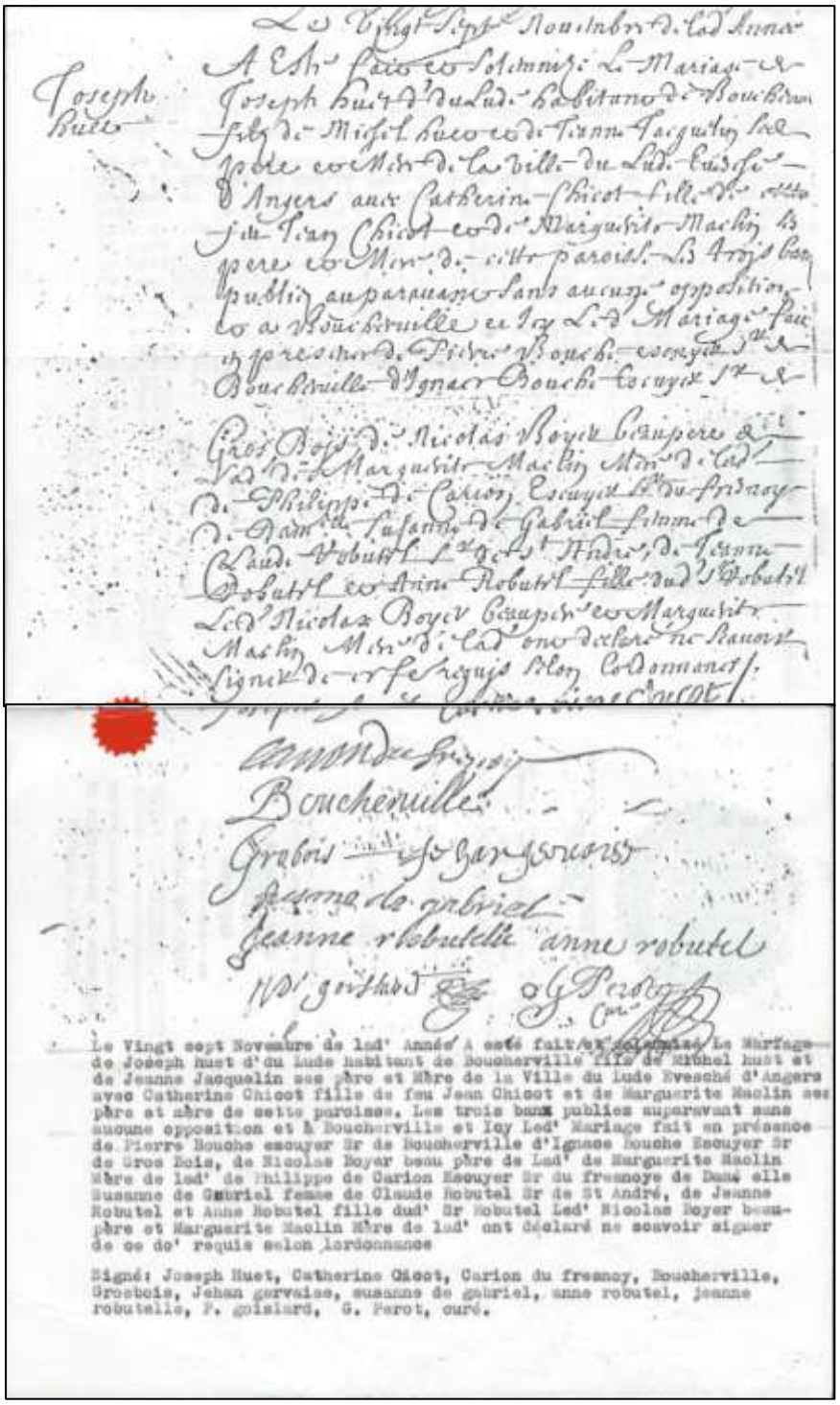

Le Vingt sept Novembre de lad' Année A esté fait et solemnisé Le Mariage de Joseph Huet d'du Lude habitant de Boucherville fils de Mithel huet et de Jeanne Jacquelin ses père et Mère de la Ville du Lude Evesché d'Angers avec Catherine Chicot fille du feu Jean Chicot et de Marguerite Maclin ses père et mère de cette paroisse. Les trois bans publiez auparavant sans aucune opposition et à Boucherville et Ioy Led' Mariage fait en présence de Pierre Bouche escuyer Sr de Boucherville d'Ignace Bouche Escuyer Sr de Gros Bois, de Nicolas Boyer beau père de Led' de Marguerite Maclin Mère de led' de Philippe de Carion Escuyer Sr du fresnoye de Dame elle Susanne de Gabriel femme de Claude Robutel Sr de St André, de Jeanne Robutel et Anne Robutel fille dud' Sr Robutel Led' Nicolas Boyer beau-père et Marguerite Maclin Mère de led' ont déclaré ne scavoir signer de ce de' requis selon lordonnance

Signé: Joseph Huet, Catherine Chicot, Carion du fresnoy, Boucherville, Grosbois, Jehan gervaise, susanne de gabriel, anne robutel, jeanne robutelle, P. goislard, G. Perot, curé.

Copie de l'acte de mariage Joseph HUET/Catherine CHICOT en 1679

Des dix enfants, deux sont morts en bas âge, et sept se sont mariés et ont eu une descendance.

Certains portent encore le nom « Huet », d'autres sont devenus au fil du temps des « Dulude », ils habitent aujourd'hui le Québec et le nord-est des USA.
Plusieurs de ces descendants ont fait un retour aux sources, en venant visiter le pays de leur ancêtre : Paul du Lude en 1982, Louise Dulude en 1983 et Armand Huet en 2001.
« Le Lude en Images » a reçu aussi un descendant de Jean Valiquet, Bernard Valiquette, en 2009.

La vie d'un pionnier : la hache et la charrue

Quelles sont leurs conditions de vie ?
Dès son débarquement sur les rives du Saint-Laurent, le nouvel arrivé doit sûrement remercier Dieu de l'avoir sauvé des périls de la longue traversée.
Celui qui a été engagé par contrat de 3 ou 5 années pour exercer comme charpentier, menuisier, serrurier, maçon, scieur de long, etc, est rémunéré par celui qui l'a engagé. Il en est de même des « défricheurs ». Par exemple, Jean Cadieux de Pringé reçoit 75 livres par an du sieur de La Dauversière.
Une fois son engagement terminé, il peut louer une terre ou s'engager auprès d'un autre.
Des territoires considérables ont été attribués comme « seigneuries » à des sociétés religieuses, à d'anciens officiers ayant combattu les Iroquois, à des particuliers ayant œuvré pour développer la colonie, (comme Pierre Boucher, la seigneurie des « Iles Percées), à des proches des dirigeants de la colonie ou de la France.
Le nouveau seigneur, se réservait un domaine sur son fief et divisait le reste en « concessions d'habitations », ou fermes qu'il baillait aux colons.
Le « concessionnaire » ou « censitaire », dit aussi défricheur, cultivateur, habitant, commence par déboiser, nettoyer sa parcelle avec les moyens de fortune, un outillage rudimentaire, au prix d'un dur labeur, avant de pouvoir labourer et ensemencer. Il y a peu d'animaux domestiques, il doit chasser pour se nourrir.
Durant les mois d'hiver, d'octobre à avril, il se fait bûcheron ou voyageur de pelleteries, afin d'en tirer quelques revenus supplémentaires, expéditions saisonnières quelquefois sans retour ! Les Iroquois sont omniprésents et en guerre permanente contre les « occupants ».
Après quelques années de présence, s'il est encore en vie, il peut acheter les quelques arpents de terre d'une concession, souvent en s'endettant. Entre temps, il a fondé une famille et fait de nombreux enfants.

Laissons la conclusion à Alphonse Huet-Dulude, décédé en 1988, (huitième génération), qui a reconstitué la généalogie et l'histoire de sa famille : *« je me suis demandé…. si nos ancêtres Joseph Huet, Jean Cicot et tous les colons de la première heure, seraient venus en Nouvelle-France, s'ils avaient tant soit peu prévu ce qui les attendaient sur cette terre d'Amérique qu'ils avaient choisie, volontairement, pour se créer une nouvelle patrie, pour eux et pour leurs enfants… ».*

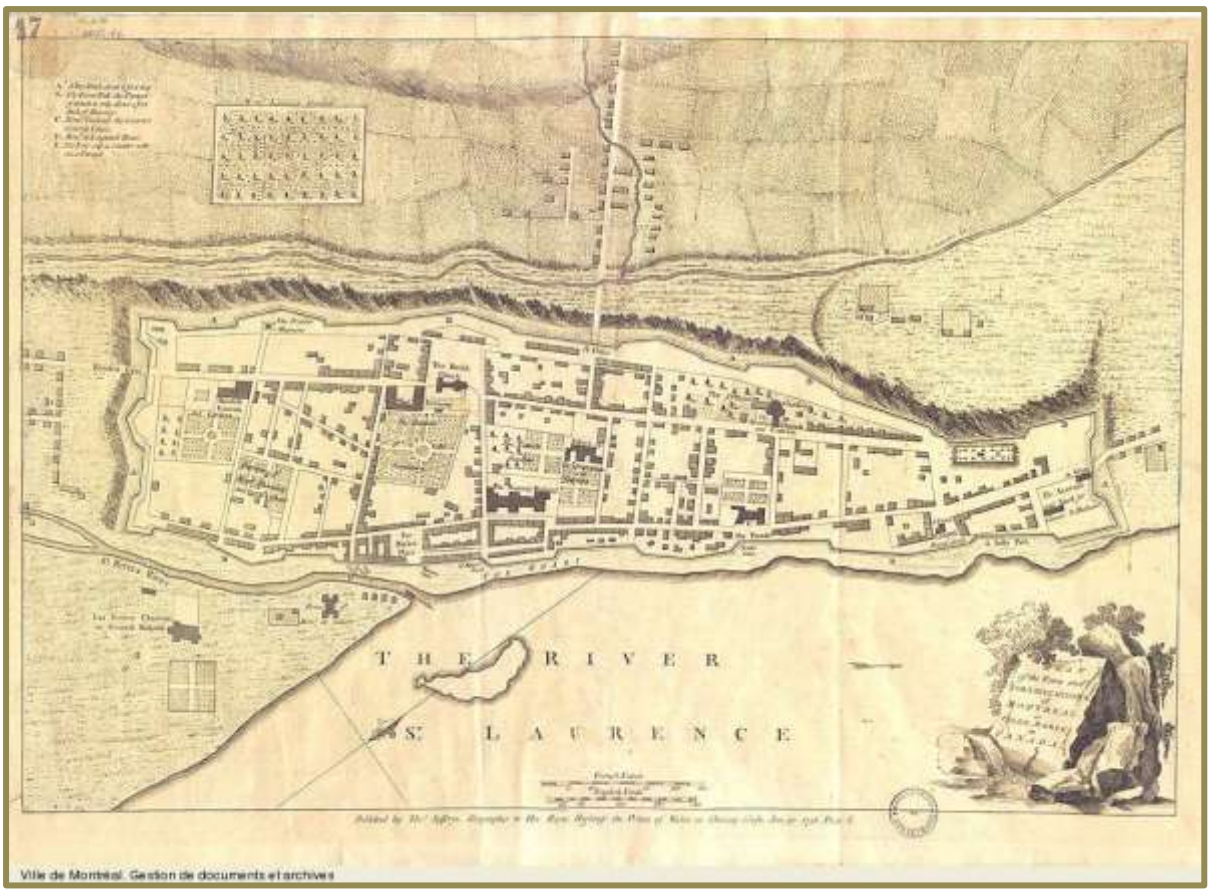

Ville-Marie en 1758

Sylvette Dauguet
Club Généalogie et Histoire locale MJC Le Lude
Mai 2013